AVANT ART. 13 N° 1468

# ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mars 2019

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1767)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

## **AMENDEMENT**

N º 1468

présenté par M. Mathiasin et Mme Benin

-----

#### ARTICLE ADDITIONNEL

### **AVANT L'ARTICLE 13, insérer l'article suivant:**

Après le mot : « télémédecine », l'intitulé du chapitre III est ainsi rédigé : « , les télésoins et la télérecherche ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à prendre en compte la notion de télérecherche dans l'intitulé du chapitre.